

**Nombre de Conseillers en exercice : 19**

**Présents : 12**

**Votants : 18**

L'an deux mille vingt-trois,

Le mercredi 5 juillet 2023, à 19h30,

Le Conseil Municipal de la Commune de CUSSAC-FORT-MÉDOC,

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

A la mairie, salle Philippe Madrelle, sous la présidence de Dominique FEDIEU, Maire

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2023**

**Secrétaire de séance : Alain GUICHOUX**

**Auxiliaires de séance : Anaïs GAIDOT**

	NOM	PRESENT	EXCUSE	PROCURATION à	ABSENT
1	Dominique FEDIEU	*			
2	Alain GUICHOUX	*			
3	Marie-Christine SEGUIN	*			
4	Alain BLANCHARD		*	Alain GUICHOUX	
5	Mireille JUNCK	*			
6	Stéphane LE BOT	*			
7	Claudie DUSSOUCHAUD	*			
8	Thierry LARTIGUE	*			
9	Joëlle ARAGON		*	Thierry LARTIGUE	
10	Denis BEAUGER	<i>A partir de la délibération n°2023-039</i>			<i>Jusqu'au compte-rendu des décisions prises par le Maire</i>
11	Isabelle BOIS	*			
12	Katia PATARIN		*	Dominique FEDIEU	
13	Aurélien DEBROSSE		*	Mireille JUNCK	
14	Coralie HAMON GILLET		*	Denis BEAUGER	
15	Jean-Claude MARTIN		*	Jean-Michel GARRETA	
16	Sofia FERREIRA-NEVES				*
17	Makhtar TAQUI	*			
18	Vanessa LARENIE	*			
19	Jean-Michel GARRETA	*			

**ECOLE D'ART, DE MUSIQUE, DE LANGUE ET DE SCIENCES : TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal n°2019-040 du 12 juin 2019 fixant les tarifs en vigueur,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal n°2021-052 du 21 juillet 2021 fixant les tarifs de l'année scolaire 2021-2022 de l'école d'art, de musique, de langue et de sciences, modifiée par la délibération n°2021-071 du 22 septembre 2021,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal n°2022-046 du 20 juillet 2022 fixant les tarifs de l'année scolaire 2022-2023 de l'école d'art, de musique, de langue et de sciences :

**Considérant** que l'Ecole depuis 2019 l'école de musique a diversifié son offre en proposant aux publics mineurs, outre les enseignements d'instrument et de formation musicale, des séances d'éveil à l'anglais et des séances d'éveil artistique, dont la thématique fixée concerne la découverte du théâtre,

**Considérant** que dans la continuité de cette dynamique de diversification, consistant à favoriser l'accès à la culture pour tous, il a été introduit à la rentrée 2021 des séances d'éveil scientifique à destination des enfants de primaire, qui sont organisés en collaboration avec la société « le labo enchanté », avec une capacité d'accueil de maximum 8 enfants par groupe,

Considérant qu'en application de la délibération n°2022-046 du 20 juillet 2022, la grille tarifaire en vigueur est la suivante :

ACTIVITES	SEANCES	USAGERS MINEURS, ETUDIANTS, SANS EMPLOI, AGES DE PLUS DE 65 ANS		USAGERS MAJEURS	
		TARIF ANNUEL COMMUNE	TARIF ANNUEL HORS COMMUNE	TARIF ANNUEL COMMUNE	TARIF ANNUEL HORS COMMUNE
EVEIL MUSICAL/EVEIL ARTISTIQUE	30 séances collectives de 60 minutes	86,52 EUROS TTC Soit 2,89 €/séance	142,14 EUROS TTC Soit 4,94 €/séance	Sans objet	
PRATIQUE D'UN INSTRUMENT (COURS INDIVIDUEL) HORS PIANO + 45 minutes de solfège (COURS COLLECTIF)	Instrument : 30 séances de 30 minutes Solfège : 30 séances de 45 minutes	224,33 EUROS TTC Soit 7,48 €/séance	516,96 EUROS TTC Soit 17,23 €/séance	358,44 EUROS TTC Soit 11,95€/séance	574,74 EUROS TTC Soit 19,16€/séance
PRATIQUE D'UN INSTRUMENT (COURS COLLECTIF) HORS PIANO + 45 minutes de solfège (COURS COLLECTIF)	Instrument : 30 séances par groupe de 2 de 45 minutes Solfège : 30 séances de 45 minutes	136,89 EUROS TTC Soit 4,56 €/séance	325,38 EUROS TTC Soit 10,86 €/séance	225,57 EUROS TTC Soit 7,52€/séance	361,53 EUROS TTC Soit 12,51€/séance
PRATIQUE DU PIANO (COURS INDIVIDUEL) + 45 minutes de solfège	Instrument : 30 séances de 30 minutes Solfège : 30 séances de 45 minutes	230,87 EUROS TTC Soit 7,70€ / séance	532,01 EUROS TTC Soit 17,73€ / séance	368,88 EUROS TTC Soit 12,30€ / séance	591,48 EUROS TTC Soit 19,72€ / séance
PRATIQUE DU PIANO (COURS COLLECTIF) + 45 minutes de solfège	Instrument : 30 séances par groupe de 2 de 45 minutes Solfège : 30 séances de 45 minutes	140,87 EUROS TTC Soit 4,70€ /séance	334,85 EUROS TTC Soit 11,16€ /séance	232,14 EUROS TTC Soit 7,74€ /séance	372,06 EUROS TTC Soit 12,40€/séance
EVEIL A L'ANGLAIS	30 séances collectives de 45 minutes	154,50 EUROS TTC Soit 5,15 €/séance			
EVEIL SCIENTIFIQUE 10 séances par an	10 séances collectives de 90 minutes	216,30 EUROS TTC Soit 21,63 €/séance			

Considérant qu'il convient de mettre à jour la grille tarifaire en vigueur pour l'ensemble des activités proposées.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

I. **ADOpte** la grille tarifaire, telle que suit :

ACTIVITES	SEANCES	USAGERS MINEURS, ETUDIANTS, SANS EMPLOI, AGES DE PLUS DE 65 ANS		USAGERS MAJEURS	
		TARIF ANNUEL COMMUNE	TARIF ANNUEL HORS COMMUNE	TARIF ANNUEL COMMUNE	TARIF ANNUEL HORS COMMUNE
EVEIL MUSICAL/EVEIL ARTISTIQUE	30 séances collectives de 60 minutes	92,58 EUROS TTC Soit 3,09 €/séance	152,09 EUROS TTC Soit 5,07 €/séance	Sans objet	

PRATIQUE D'UN INSTRUMENT (COURS INDIVIDUEL) HORS PIANO + 45 minutes de solfège (COURS COLLECTIF)	Instrument : 30 séances de 30 minutes Solfège : 30 séances de 45 minutes	240,03 EUROS TTC Soit 8,00 €/séance	553,15 EUROS TTC Soit 18,44 €/séance	383,53 EUROS TTC Soit 12,78 €/séance	614,97 EUROS TTC Soit 20,50 €/séance
PRATIQUE D'UN INSTRUMENT (COURS COLLECTIF) HORS PIANO + 45 minutes de solfège (COURS COLLECTIF)	Instrument : 30 séances par groupe de 2 de 45 minutes Solfège : 30 séances de 45 minutes	146,47 EUROS TTC Soit 4,88 €/séance	348,16 EUROS TTC Soit 11,61 €/séance	241,36 EUROS TTC Soit 8,05 €/séance	386,84 EUROS TTC Soit 12,89 €/séance
PRATIQUE DU PIANO (COURS INDIVIDUEL) + 45 minutes de solfège	Instrument : 30 séances de 30 minutes Solfège : 30 séances de 45 minutes	247,03 EUROS TTC Soit 8,23 €/séance	569,25 EUROS TTC Soit 18,98 €/séance	394,70 EUROS TTC Soit 13,16 €/séance	632,88 EUROS TTC Soit 21,10€/séance
PRATIQUE DU PIANO (COURS COLLECTIF) + 45 minutes de solfège	Instrument : 30 séances par groupe de 2 de 45 minutes Solfège : 30 séances de 45 minutes	150,73 EUROS TTC Soit 5,02 €/séance	358,29 EUROS TTC Soit 11,94€/séance	248,39 EUROS TTC Soit 8,28€/séance	398,10 EUROS TTC Soit 13,27 €/séance
EVEIL A L'ANGLAIS	30 séances collectives de 45 minutes	165,32 EUROS TTC Soit 5,51 €/séance			
EVEIL SCIENTIFIQUE 10 séances par an	10 séances collectives de 90 minutes	231,44 EUROS TTC Soit 23,14 €/séance			

- DIT** que la répartition des élèves dans les cours demeure subordonnée aux contraintes d'organisation du service.
- CONFIRME** le principe selon lequel un tarif dégressif est appliqué à partir de la 3<sup>ème</sup> inscription au sein d'une même famille, avec une réduction de 15 EUROS sur la troisième inscription.
- DIT** que les crédits correspondant aux contributions des usagers sont inscrits au Budget Principal de l'exercice.
- DIT** que les modalités de facturation et de paiement proposées aux usagers sont fixées par le règlement intérieur.
- AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.
- INFORME** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Certifié exécutoire  
 Ou Sous-Préfecture  
 Le : .....  
 Publié ou Notifié

Certifié conforme au registre de délibération des signatures.  
 Le 10 juillet 2023.  
 M. Dominique FEDIEU,  
 Le Maire



